



Comité sectoriel de main-d'oeuvre
de l'industrie textile du Québec

Programme d'apprentissage en milieu de travail

Fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser

Carnet d'apprentissage

EQ-5038-02 (06-2005)



En collaboration avec :

Emploi
Québec

Juin 2005

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec, grâce au soutien technique d'Emploi-Québec et au soutien financier du Fonds national de formation de la main-d'œuvre.

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION ET/OU À LA VALIDATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE.

Opérateurs et opératrices

Attalla, Wasim	Caristrap International
Beauregard, Steve	Albany International Canada
Bernier, Jean-Pierre	Consoltex – Montmagny
Bernier, Michel	Weavexx
Breton, Jean-Claude	Victor Innovatex
Côté, Nathalie	Cookshiretex
Joyal, Jaclyne	Denim Swift
Leboeuf, Hélène	Les Tissages Sherbrooke
Lévesque, Nicolas	Consoltex – Montmagny
Massé, Dominic	Hafner
Poulin, Robert	Consoltex – Cowansville
Provençal, Ginette	Les Tissages Sherbrooke
Roy, André	Les Lainages Victor
Tessier, Paul	LaGrand Canada

Collaborateurs et collaboratrices

Audet, Julie	LaGrand Canada
Bernier, Monique	Emploi-Québec
Bougie, Robert	Fédération des syndicats du textile et du vêtement
Brouillette, Sidney	Albany International Canada
Bruneau, Diane	Préventex
Caron, Jean-Pierre	Albany International Canada
Cayer, Alain	Weavexx
Charbonneau, Dominic	Consoltex – Cowansville
Côté, Fernand	Les Lainages Victor
Desrochers, Bruno	Weavexx
Dillman, Ingrid	Hafner
Gendreau, René	Spécialiste de contenu
Gervais, Réjean	Consoltex – Montmagny

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION ET/OU À LA VALIDATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE. (suite...)

Collaborateurs et collaboratrices (suite...)

Gilbert, Lucie	Victor Innovatex
Hammond, Cécile	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Landry, Natacha	Les Lainages Victor
Larochelle, André	Consultant en gestion de la formation
Morin, Diane	Albany International Canada
Rainville, Pierre	Consoltex – Cowansville
Deschênes, Monique	Emploi-Québec
Rodrigue, Maryse	Les Lainages Victor
Savard, Diane	Emploi-Québec
Séguin, Ronald	Consoltex – Cowansville
Stevenson, Normand	Caristrap International
Tardif, Daniel	Les Tissages Sherbrooke

Équipe de coordination

Blondin, Martin	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
Laberge, Rosette	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
Legault, Paul	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
Rochon, François	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec

DOSSIER DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (____) _____

N° de carnet d'Emploi-Québec : _____

Notes sur la protection des renseignements personnels

Les renseignements contenus dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec.

Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

Présentation	6
Certificat de qualification professionnelle	7
Sommaire	8
Définition de la fonction de travail	9
Santé et sécurité au travail et exigences professionnelles normales	10
Attitudes et comportements professionnels	11
Fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser	12
Tableau synthèse	13
Connaissances préalables	14
MODULE 1	16
MODULE 2	20
MODULE 3	30
MODULE 4	37
MODULE 5	40
Commentaires et suivi à donner au programme d'apprentissage	43
Suivi des apprentissages maîtrisés	44
Plan individuel d'apprentissage	46
Renseignements sur l'employeur	48

Présentation

Ce carnet d'apprentissage comprend les modules d'apprentissage en entreprise pour la fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser.

À l'aide de ce document, les apprentis ou les apprenties pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnons et les compagnes pourront évaluer l'exécution des activités de la fonction de travail par les apprentis ou les apprenties et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. La réalisation de chaque module n'est pas soumise à une durée déterminée et l'apprentissage de chaque compétence peut être fait dans l'ordre qui convient dans l'entreprise.

Des suggestions quant à la progression dans la fonction de travail sont incluses dans le Guide du compagnon ou de la compagne.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera l'acquisition des compétences. Le signataire autorisé de l'entreprise devra aussi confirmer la maîtrise des compétences.

Ce carnet comprend aussi le plan individuel d'apprentissage servant à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet dans le Guide du compagnon ou de la compagne.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprentis ou aux apprenties de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise de la fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser et de reconnaître le détenteur comme une personne qualifiée en tissage.

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprenti ou l'apprentie aura intégré tous¹ les éléments de compétence d'un module et qu'une évaluation aura été faite, par le compagnon ou la compagne d'apprentissage, selon les conditions et critères de performance indiqués.

Emploi-Québec délivre un certificat de qualification professionnelle à la personne qui maîtrise les compétences contenues dans ce carnet d'apprentissage.

1. Les éléments de compétence pour lesquels on indique « si applicable » ne sont pas obligatoires.

Sommaire

Le carnet d'apprentissage fait état des compétences associées à l'exercice de la fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser et en précise les critères de performance associés à la réalisation des activités dans un contexte de travail.

Pour être reconnu compétent et obtenir un certificat de qualification délivré par Emploi-Québec, l'opérateur ou l'opératrice de métiers à tisser devra maîtriser chacune des compétences suivantes :

1. Alimenter les métiers;
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers;
3. Déceler les causes d'arrêt (chaîne, trame, mécanique, etc.), réparer et remettre le métier en marche;
4. Faire des inspections des produits tissés;
5. Effectuer les entretiens courants.

Définition de la fonction de travail

Cette définition de la fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser a été recueillie auprès des experts de la fonction de travail lors de l'analyse de la situation de travail.

Les opérateurs ou les opératrices de métiers à tisser font fonctionner des machines qui servent à transformer les fils en produits tissés tels que les tissus industriels, toiles et feutres. Ils travaillent pour des entreprises textiles.

Les opérateurs ou les opératrices de métiers à tisser exercent une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- *Alimenter les métiers;*
- *Patrouiller l'aire de travail des métiers;*
- *Déceler les causes d'arrêt (chaîne, trame, mécanique, etc.), réparer et remettre le métier en marche;*
- *Faire des inspections des produits tissés;*
- *Effectuer les entretiens courants.*

Autre appellation d'emploi

Tisserand ou tisserande

Les participants et les participantes de l'analyse de la situation de travail ont émis des commentaires selon lesquels cette définition est une représentation juste des principales tâches effectuées par des opérateurs ou des opératrices de métiers à tisser.

Santé et sécurité au travail et exigences professionnelles normales

Santé et sécurité au travail

L'apprenti ou l'apprentie recevra l'information nécessaire sur la santé et la sécurité au travail. Il revient au compagnon ou à la compagne d'informer adéquatement l'apprenti ou l'apprentie sur les risques associés à son travail et de lui assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés. L'apprenti ou l'apprentie aura ainsi les habiletés et les connaissances requises pour accomplir, de façon sécuritaire, le travail qui lui est confié. Les règles et consignes de santé et sécurité propres à l'entreprise doivent absolument faire l'objet d'apprentissages et d'évaluations dans le cadre du programme.

Des outils sont mis à la disposition du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie. Il s'agit de *l'analyse sécuritaire de tâche* fournie dans le Guide du compagnon ou de la compagne ou de l'analyse effectuée par son entreprise.

Exigences professionnelles normales

Le grand éventail de couleurs de fils utilisés pour la fabrication des produits tissés et l'utilisation des couleurs comme éléments de classification rendent impérative la capacité de distinguer les couleurs. De plus, comme certaines opérations demandent de travailler en extension, l'opérateur ou l'opératrice de métiers à tisser doit avoir une portée suffisante.

Attitudes et comportements professionnels

Dans le cadre de l'apprentissage en milieu de travail et de la fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser, certaines attitudes et certains comportements professionnels sont nécessaires à sa réussite.

Après consultation des experts de la fonction de travail dans l'ensemble du Québec, en voici une liste non exhaustive qu'il appartient à l'entreprise de personnaliser :

- sens des responsabilités;
- patience;
- sens de l'observation;
- sens de l'organisation;
- dynamisme;
- bonne dextérité;
- minutie et précision.

Bien sûr, afin de les expliquer plus clairement, des gestes clés ont été spécifiquement attribués à chacun des éléments de compétences à l'intérieur de chacun des modules. Ils vous seront expliqués au bon moment par votre compagnon ou votre compagne.

Fonction de travail d'opérateur ou d'opératrice de métiers à tisser

Compétences

Modules :

1. Alimenter les métiers;
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers;
3. Déceler les causes d'arrêt (chaîne, trame, mécanique, etc.), réparer et remettre le métier en marche;
4. Faire des inspections des produits tissés;
5. Effectuer les entretiens courants.

INSCRIRE LA MARQUE DES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS

TABLEAU SYNTHÈSE – Opérateur ou opératrice de métiers à tisser

Compétences Modules	Activités			
1. Alimenter les métiers	1.1 Remplacer les produits d'alimentation de trame	1.2 Remplacer les produits d'alimentation de chaîne		
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	2.1 Nettoyer le système d'insertion du fil de trame	2.2 Enlever les accumulations de fibres sur les métiers	2.3 Effectuer les changements de patron (si applicable)	2.4 Vider les boîtes d'aspiration (si applicable)
	2.5 Travailler à la levée des pièces de produits tissés (si applicable)	2.6 Effectuer l'enregistrement des données de production ou de toute autre information	2.7 Repérer les anomalies sur les métiers	2.8 Effectuer les inspections à l'arrière du métier à tisser
3. Déceler les causes d'arrêt (chaîne, trame, mécanique, etc.), réparer et remettre le métier en marche	3.1 Réagir aux arrêts de chaîne (y compris les corrections)	3.2 Réagir aux arrêts de trame (y compris les corrections)	3.3 Faire des nœuds	3.4 Remplacer les lamelles
	3.5 Repérer les lisses abîmées			
4. Faire des inspections des produits tissés	4.1 Détecter les défauts dans le produit tissé	4.2 Vérifier la dimension du produit tissé (si applicable)		
5. Effectuer les entretiens courants	5.1 Nettoyer les métiers (si applicable)	5.2 Faire le nettoyage de l'aire de travail		

Connaissances préalables

Le compagnon ou la compagne devra s'assurer de former l'apprenti ou l'apprentie sur ces connaissances préalables avant de commencer les activités d'apprentissage.

Préalables	Stratégies	Outils disponibles	Initiales compagnon ou compagne/ apprenti ou apprentie
Connaître les règlements d'usine en matière de santé et sécurité ainsi que les risques et les moyens de prévention reliés à l'exercice de la fonction de travail	– Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'expert ou de l'experte	– Analyse sécuritaire de tâche (annexe* E)	_____ / _____
Comprendre le procédé de tissage (y compris les différents patrons)	– Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'expert ou de l'experte	– Métiers à tisser – CD-FAO** pour l'opérateur ou l'opératrice de métiers à tisser (annexe G)	_____ / _____
Connaître les procédés de transformation avant et après le tissage	– Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'expert ou de l'experte	– Atelier avant et après – CD-FAO pour l'opérateur ou l'opératrice de métiers à tisser (annexe G)	_____ / _____
<p>En raison de la nature des apprentissages, une formation hors production sera nécessaire pour plusieurs de ces préalables. Cette formation hors production est assumée par le compagnon ou la compagne en entreprise.</p> <p>* Les annexes se trouvent dans le Guide du compagnon ou de la compagne.</p> <p>** FAO : formation assistée par ordinateur</p>			

Connaissances préalables (suite...)

Préalables	Stratégies	Outils disponibles	Initiales compagnon ou compagne/ apprenti ou apprentie
Comprendre le fonctionnement du métier	– Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'expert ou de l'experte	– Métiers à tisser – CD-FAO pour l'opérateur ou l'opératrice de métiers à tisser (annexe G)	_____ / _____
Connaître le système d'identification et de numérotation des produits en vigueur dans l'entreprise et les documents qui s'y rattachent	– Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'expert ou de l'experte	– Modèles de référence, fiches techniques, etc. – CD-FAO pour l'opérateur ou l'opératrice de métiers à tisser (annexe G)	_____ / _____
Connaître la mission et les valeurs de l'entreprise	– Discussions	– Documents internes de l'entreprise	_____ / _____
<p>En raison de la nature des apprentissages, une formation hors production sera nécessaire pour plusieurs de ces préalables. Cette formation hors production est assumée par le compagnon ou la compagne en entreprise.</p> <p>* Les annexes se trouvent dans le Guide du compagnon ou de la compagne.</p> <p>** FAO : formation assistée par ordinateur</p>			

MODULE 1

COMPÉTENCE VISÉE

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- L'opérateur ou l'opératrice de métiers à tisser est responsable de l'alimentation des métiers qui lui sont assignés. Habituellement, plusieurs métiers sont sous sa responsabilité.
- Les responsabilités de l'opérateur ou de l'opératrice, concernant l'alimentation, seront principalement l'application appropriée des méthodes et des consignes lors des remplacements des produits d'alimentation de trame et de chaîne.
- L'opérateur ou l'opératrice se fait normalement assister par des collègues ou par son superviseur ou sa superviseure pour régler les problèmes qui surviennent. L'alimentation routinière est habituellement effectuée sans aide.
- Lors de l'alimentation des métiers, l'opérateur ou l'opératrice doit se référer aux modèles de références de cônes ou de tubes, aux fiches techniques, aux cartes d'identification ou aux instructions de travail.

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.1. REMPLACER LES PRODUITS D'ALIMENTATION DE TRAME

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Remplacer les cônes ou les tubes;	_____ / _____	
b) Faire les attaches;	_____ / _____	
c) Renfiler le fil de trame;	_____ / _____	
d) Remettre le métier en marche au besoin.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Effectue des gestes précis de façon minutieuse, constante et rapide; – Fait des nœuds dans les temps requis.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – S'assure que les attaches sont conformes aux directives; – S'assure d'utiliser le bon fil, les bons cônes ou tubes.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Met l'interrupteur du système d'alimentation à « arrêt » avant de renfiler le fil de trame.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Localise systématiquement les situations susceptibles de causer un arrêt des métiers; – Reconnaît les produits par leur code de couleur.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.2. REMPLACER LES PRODUITS D'ALIMENTATION DE CHAÎNE

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Arrêter le métier;	_____ / _____	
b) Remplacer les transporteurs de fil de lisières auxiliaires ou les bobines de Leno vides (si applicable);	_____ / _____	
c) Remplacer les brins de rallonge;	_____ / _____	
d) Signaler un changement des produits d'alimentation de chaîne;	_____ / _____	
e) Participer aux changements des produits d'alimentation de chaîne;	_____ / _____	
f) Remettre le métier en marche.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> – S'assure que les métiers sont toujours alimentés en fil de chaîne, en brins de rallonge, en fil de lisières et/ou de Leno; – S'assure du remplacement des ensouples avant qu'elles soient vides. 	<p>_____ / _____</p> <p>_____ / _____</p>	<p>_____ / _____</p> <p>_____ / _____</p>
<p>➤ Respecte les normes de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> – S'assure que les attaches sont conformes aux directives; – S'assure d'utiliser le bon fil et le bon brin de rallonge. 	<p>_____ / _____</p> <p>_____ / _____</p>	<p>_____ / _____</p> <p>_____ / _____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.2. REMPLACER LES PRODUITS D'ALIMENTATION DE CHÂÎNE (suite...)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite...) :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
<p>➤ Respecte les règles de santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> – Utilise les équipements et outils appropriés mis à sa disposition; – Respecte les méthodes de travail sécuritaires; – Fait preuve de vigilance et d'attention. 	<p>____ / ____</p> <p>____ / ____</p> <p>____ / ____</p>	<p>____ / ____</p> <p>____ / ____</p> <p>____ / ____</p>
<p>➤ A le souci du travail bien fait</p> <ul style="list-style-type: none"> – Effectue les changements de produits conformément aux directives; – Réagit aux anomalies sur les produits et corrige la situation. 	<p>____ / ____</p> <p>____ / ____</p>	<p>____ / ____</p> <p>____ / ____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 2

COMPÉTENCE VISÉE

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Dans le cadre de sa routine de travail, l'opérateur ou l'opératrice doit patrouiller de façon systématique l'aire de travail des métiers sous sa responsabilité, afin de s'assurer de la bonne marche de la production et du respect des critères de qualité des produits.
- Les patrouilles représentent une large part du travail de l'opérateur ou de l'opératrice et cette activité s'effectue de façon autonome. L'opérateur ou l'opératrice peut se faire aider par des collègues ou par son superviseur ou sa superviseure pour régler les problèmes qui surviennent.
- Les patrouilles permettent également de prévenir les bris de métiers en identifiant, de façon préventive, les anomalies (bruit, odeur, vibrations).
- Les patrouilles permettent de détecter de façon visuelle ou tactile les défauts dans les produits tissés.

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.1. NETTOYER LE SYSTÈME D'INSERTION DU FIL DE TRAME

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Assurer l'insertion adéquate de la trame;	_____ / _____
b) Nettoyer les pinces avec un crochet, une brosse ou un boyau à air comprimé;	_____ / _____
c) Nettoyer le peigne avec une brosse ou un boyau à air comprimé.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Respecte les fréquences établies de nettoyage; – Utilise adéquatement les outils.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Est très vigilant et attentif près des métiers; – Porte l'équipement de protection individuelle approprié; – Utilise des méthodes de travail sécuritaires.	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Reconnaît les anomalies sur les métiers.	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.2. ENLEVER LES ACCUMULATIONS DE FIBRES SUR LES MÉTIERS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Mettre l'interrupteur du système d'alimentation en position « arrêt »;	_____ / _____	
b) Enlever les mousses sous les lamelles, sur les fils de chaîne et sur les accumulateurs;	_____ / _____	
c) Corriger les anomalies.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes</p> <p>– Identifie systématiquement les situations susceptibles de causer des arrêts de métiers et les corrige immédiatement.</p>	_____ / _____	_____ / _____
<p>➤ Respecte les règles de santé et sécurité</p> <p>– Respecte les méthodes de travail sécuritaires.</p>	_____ / _____	_____ / _____
<p>➤ A le sens des responsabilités</p> <p>– Effectue l'ensemble de ses tâches avant d'être remplacé par l'autre quart de travail.</p>	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.3. EFFECTUER LES CHANGEMENTS DE PATRON (si applicable)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Changer le patron à l'aide d'écran tactile ou autre.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Entre les bonnes données pour le changement.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – Vérifie le patron (résultat du changement).	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Fait preuve de vigilance et d'attention.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Repère les irrégularités sur le patron.	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.4. VIDER LES BOÎTES D'ASPIRATION (si applicable)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Effectuer les opérations préalables, spécifiques au type d'équipement;	_____ / _____
b) Ouvrir et vider les boîtes d'aspiration.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Vide toutes les boîtes d'aspiration selon la fréquence établie.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Utilise des méthodes de travail sécuritaires; – Porte l'équipement de protection individuelle, si nécessaire.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.5. TRAVAILLER À LA LEVÉE DES PIÈCES DE PRODUITS TISSÉS (si applicable)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Arrêter le métier ou la section d'enroulement de la pièce (si applicable);	_____ / _____	
b) Couper le produit tissé et l'identifier;	_____ / _____	
c) Enlever la pièce de produit tissé;	_____ / _____	
d) Remplacer le transporteur du produit tissé (mandrin, tube, etc.);	_____ / _____	
e) Remettre en marche le métier ou la section d'enroulement de la pièce (si applicable);	_____ / _____	
f) Transporter la pièce de produit tissé;	_____ / _____	
g) Procéder à la pesée.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes <ul style="list-style-type: none"> – Utilise les méthodes de travail approuvées au moment de l'identification et de la pesée; – Utilise adéquatement les outils. 	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité <ul style="list-style-type: none"> – Identifie correctement les produits tissés; – Coupe les produits tissés selon la méthode enseignée. 	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.5. TRAVAILLER À LA LEVÉE DES PIÈCES DE PRODUITS TISSÉS (si applicable) (suite...)

	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite) :	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
<p>➤ Respecte les règles de santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> – Utilise des méthodes de travail sécuritaires; – Porte l'équipement de protection individuelle, si nécessaire. 	 _____ / _____ _____ / _____	 _____ / _____ _____ / _____
<p>➤ Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication</p> <ul style="list-style-type: none"> – Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs. 	 _____ / _____	 _____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.6. EFFECTUER L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES DE PRODUCTION OU DE TOUTE AUTRE INFORMATION

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Inscrire des données à l'ordinateur;	_____ / _____	
b) Confirmer l'inspection des produits tissés selon la méthode prescrite;	_____ / _____	
c) Compléter le rapport de production.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> – Inscrit les données au fur et à mesure; – S'assure de l'exactitude des données (temps, etc.); – Corrige immédiatement les erreurs; – Utilise le bon moyen d'identification et d'inscription. 	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____ _____ / _____
<p>➤ Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication</p> <ul style="list-style-type: none"> – Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs. 	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.7. REPÉRER LES ANOMALIES SUR LES MÉTIERS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Identifier, corriger ou signaler les anomalies.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – S'assure d'informer qui de droit, même en cas de doute; – Fait un suivi du signalement et vérifie la justesse de son diagnostic; – Effectue toutes les patrouilles attendues.	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Identifie les risques inhérents à la santé et à la sécurité; – Repère les anomalies sur le métier.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ A le sens des responsabilités – Arrête la machine au bon moment (limite la production de mauvaise qualité).	_____ / _____	_____ / _____
➤ Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication – Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs.	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.8. EFFECTUER LES INSPECTIONS À L'ARRIÈRE DU MÉTIER À TISSER

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Effectuer les inspections en cours de fabrication.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Patrouille de façon efficace, c'est-à-dire sans se déplacer inutilement; – Effectue toutes les patrouilles attendues.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Est attentif à l'environnement de travail.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Repère les anomalies sur le métier.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le sens des responsabilités – Arrête la machine au bon moment (limite la production de mauvaise qualité).	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 3

COMPÉTENCE VISÉE

3. DÉCELER LES CAUSES D'ARRÊT (CHAÎNE, TRAME, MÉCANIQUE, ETC.), RÉPARER ET REMETTRE LE MÉTIER EN MARCHÉ

CONTEXTE DE RÉALISATION

- L'opérateur ou l'opératrice, dans le cadre de ses patrouilles ou lorsque c'est nécessaire, doit remettre en marche les métiers à tisser et éliminer les causes des arrêts lorsque c'est possible.
- À moins d'une situation particulière, l'opérateur ou l'opératrice effectue ces activités de façon autonome. L'aide de collègues ou d'un superviseur ou d'une superviseure est habituellement disponible pour régler des problèmes inhabituels.
- Selon l'environnement ergonomique du métier et par souci de rapidité, certaines entreprises ont conçu des outils ou de l'équipement sur mesure pour faciliter le travail de l'opérateur ou de l'opératrice.

3. DÉCELER LES CAUSES D'ARRÊT (CHAÎNE, TRAME, MÉCANIQUE, ETC.), RÉPARER ET REMETTRE LE MÉTIER EN MARCHÉ

3.1. RÉAGIR AUX ARRÊTS DE CHAÎNE (y compris les corrections)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Déterminer la cause de l'arrêt;	_____ / _____	
b) Ajuster les tensions;	_____ / _____	
c) Réparer les cassures de chaîne;	_____ / _____	
d) Enfiler le ou les fils de chaîne en respectant le patron.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Élimine les causes d'arrêt et communique avec précision les anomalies à qui de droit.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – Fait des attaches conformes de façon rapide et répétée; – Inspecte systématiquement les patrons après correction; – Identifie correctement les causes d'arrêt.	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Utilise des méthodes de travail sécuritaires.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Identifie, avec rapidité et précision, les arrêts de métiers ou les brins cassés.	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. DÉCELER LES CAUSES D'ARRÊT (CHAÎNE, TRAME, MÉCANIQUE, ETC.), RÉPARER ET REMETTRE LE MÉTIER EN MARCHÉ

3.2. RÉAGIR AUX ARRÊTS DE TRAME (y compris les corrections)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Déterminer la cause de l'arrêt;	_____ / _____	
b) Réparer les cassures de fils de trame;	_____ / _____	
c) Ajuster les tensions;	_____ / _____	
d) Utiliser un levier de départ ou autre pour corriger la duite et renfiler l'accumulateur au besoin;	_____ / _____	
e) Repérer et remplacer les cônes, les tubes ou les cannettes vides;	_____ / _____	
f) Faire les attaches de fils de trame.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Élimine les causes d'arrêt et communique avec précision les anomalies à qui de droit.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – Fait des attaches conformes de façon rapide et répétée; – Respecte le patron d'insertion de trame; – Identifie correctement les causes d'arrêt.	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. DÉCELER LES CAUSES D'ARRÊT (CHAÎNE, TRAME, MÉCANIQUE, ETC.), RÉPARER ET REMETTRE LE MÉTIER EN MARCHÉ

3.2. RÉAGIR AUX ARRÊTS DE TRAME (y compris les corrections) (suite...)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite...) :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Utilise des méthodes de travail sécuritaires.	____ / ____	____ / ____
➤ A le sens de l'observation – Identifie, avec rapidité et précision, les arrêts de métiers ou les brins cassés.	____ / ____	____ / ____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. DÉCELER LES CAUSES D'ARRÊT (CHAÎNE, TRAME, MÉCANIQUE, ETC.), RÉPARER ET REMETTRE LE MÉTIER EN MARCHÉ

3.3. FAIRE DES NŒUDS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Faire des nœuds de tension;	_____ / _____	
b) Faire des nœuds de tisserand.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les normes de qualité – Fait des nœuds conformes de façon rapide et répétée.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le souci du travail bien fait – Respecte les normes et les méthodes de travail de l'entreprise.	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. DÉCELER LES CAUSES D'ARRÊT (CHAÎNE, TRAME, MÉCANIQUE, ETC.), RÉPARER ET REMETTRE LE MÉTIER EN MARCHÉ

3.4. REMPLACER LES LAMELLES

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Repérer les lamelles abîmées, manquantes ou non conformes;	_____ / _____	
b) Remplacer ou faire remplacer les lamelles abîmées, manquantes ou non conformes.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes <ul style="list-style-type: none"> – Identifie systématiquement les lamelles abîmées, manquantes ou non conformes; – Remplace adéquatement les lamelles abîmées, manquantes ou non conformes; – Effectue des nœuds dans les temps requis. 	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____ _____ / _____
➤ A le sens de l'observation <ul style="list-style-type: none"> – Reconnaît les lamelles abîmées ou non conformes. 	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. DÉCELER LES CAUSES D'ARRÊT (CHAÎNE, TRAME, MÉCANIQUE, ETC.), RÉPARER ET REMETTRE LE MÉTIER EN MARCHÉ

3.5. REPÉRER LES LISSES ABÎMÉES

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Remplacer ou faire remplacer les lisses abîmées.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et consignes <ul style="list-style-type: none"> – Identifie systématiquement les lisses abîmées; – Assure un suivi et l'achemine à qui de droit, lorsque c'est pertinent. 	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ A le souci du travail bien fait <ul style="list-style-type: none"> – Voit au bon fonctionnement général de son métier. 	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 4

COMPÉTENCE VISÉE

4. FAIRE DES INSPECTIONS DES PRODUITS TISSÉS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Les responsabilités de l'opérateur ou de l'opératrice consistent essentiellement à identifier les défauts dans les produits tissés et à les réparer s'il y a lieu.
- L'opérateur ou l'opératrice effectue ces activités de façon autonome et selon la fréquence établie.

4. FAIRE DES INSPECTIONS DES PRODUITS TISSÉS

4.1. DÉTECTER LES DÉFAUTS DANS LES PRODUITS TISSÉS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Déterminer la cause du défaut;	_____ / _____	
b) Corriger ou faire corriger la cause du défaut;	_____ / _____	
c) Corriger ou faire corriger les défauts dans le produit tissé.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Signale, lorsque c'est nécessaire, la détection et/ou la correction du défaut.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – Identifie, de façon rapide et précise, les défauts; – Élimine la cause ou la signale à qui de droit.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Identifie avec rapidité et précision les défauts.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le sens des responsabilités – Arrête la machine au bon moment (limite la production de mauvaise qualité).	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

4. FAIRE DES INSPECTIONS DES PRODUITS TISSÉS

4.2. VÉRIFIER LA DIMENSION DES PRODUITS TISSÉS (si applicable)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.	
a) Mesurer la largeur des produits tissés étroits avec un vernier;	_____ / _____	
b) Mesurer les produits tissés larges ou extralarges en utilisant d'autres méthodes;	_____ / _____	
c) Mesurer les lisières en utilisant d'autres méthodes.	_____ / _____	

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Utilise adéquatement les outils de mesure; – Mesure les pièces selon la fréquence prévue.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – Prend les actions appropriées si le produit est non conforme.	_____ / _____	_____ / _____
➤ A le sens de l'observation – Reconnaît les anomalies sur les produits tissés.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication – Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs.	_____ / _____	_____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 5

COMPÉTENCE VISÉE

5. EFFECTUER LES ENTRETIENS COURANTS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Les responsabilités de l'opérateur ou de l'opératrice consistent à exécuter, avec ou sans aide de collègues, les entretiens courants de l'équipement et le nettoyage de l'aire de travail.
- L'opérateur ou l'opératrice doit exécuter ces activités selon les directives et les procédures de l'entreprise, en utilisant les outils appropriés.
- Lors des entretiens courants des métiers, l'opérateur ou l'opératrice doit suivre les instructions de travail et se référer aux feuilles de planification de travail.

5. EFFECTUER LES ENTRETIENS COURANTS

5.1. NETTOYER LES MÉTIERS (si applicable)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Nettoyer les métiers;	_____ / _____
b) Nettoyer les lamelles;	_____ / _____
c) Nettoyer le système d'insertion de trame.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – Nettoie l'ensemble des métiers sous sa responsabilité; – Effectue le nettoyage selon la fréquence prévue.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – Comprend l'impact des divers entretiens sur la qualité du produit.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Utilise des méthodes de travail sécuritaires; – Utilise les équipements de protection individuelle.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ A le souci du travail bien fait – Effectue l'ensemble des tâches exigées; – Respecte les méthodes de travail de l'entreprise.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

5. EFFECTUER LES ENTRETIENS COURANTS

5.2. FAIRE LE NETTOYAGE DE L'AIRE DE TRAVAIL

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprenti ou l'apprentie le fait adéquatement.
a) Garder son aire de travail propre et en ordre.	_____ / _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?	À quels critères répond l'apprenti ou l'apprentie?
➤ Respecte les méthodes et les consignes – S'assure de la propreté de l'aire de travail à la fin du quart de travail.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les normes de qualité – Comprend l'impact des divers entretiens sur la qualité des produits.	_____ / _____	_____ / _____
➤ Respecte les règles de santé et sécurité – Utilise des méthodes de travail sécuritaires; – Utilise les équipements de protection individuelle.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____
➤ A le souci du travail bien fait – Effectue l'ensemble des tâches exigées; – Respecte les méthodes de travail de l'entreprise.	_____ / _____ _____ / _____	_____ / _____ _____ / _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne et de l'apprenti ou de l'apprentie sont inscrites pour chaque indicateur de compétence et chaque critère de performance lorsque ceux-ci sont respectés par l'apprenti ou l'apprentie. Lorsqu'un élément ne s'applique pas à l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

SUIVI DES APPRENTISSAGES MAÎTRISÉS – Opérateur ou opératrice de métiers à tisser (Synthèse du résultat de l'apprentissage après l'évaluation finale)

- Conditions d'évaluation :**
1. S'occupe de plusieurs métiers à la fois (charge normale de travail);
 2. Travaille de façon autonome;
 3. Respecte les critères de performance;
 4. Respecte les règles d'usine en matière de santé et sécurité;
 5. Bénéficie de la présence et de la disponibilité du compagnon ou de la compagne.

Compétences Modules	Activités	Initiales	Signatures
		Compagnon ou compagne et apprenti ou apprentie	
1. Alimenter les métiers	1.1. Remplacer les produits d'alimentation de trame 1.2. Remplacer les produits d'alimentation de chaîne	1.1. ____ / ____ 1.2. ____ / ____	<p>Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de cette compétence.</p> Apprenti ou apprentie : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	2.1. Nettoyer le système d'insertion du fil de trame 2.2. Enlever les accumulations de fibres sur les métiers 2.3. Effectuer les changements de patron (si applicable) 2.4. Vider les boîtes d'aspiration (si applicable) 2.5. Travailler à la levée des pièces de produits tissés (si applicable) 2.6. Effectuer l'enregistrement des données de production ou de toute autre information 2.7. Repérer les anomalies sur les métiers 2.8. Effectuer les inspections à l'arrière du métier à tisser	2.1. ____ / ____ 2.2. ____ / ____ 2.3. ____ / ____ 2.4. ____ / ____ 2.5. ____ / ____ 2.6. ____ / ____ 2.7. ____ / ____ 2.8. ____ / ____	<p>Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de cette compétence.</p> Apprenti ou apprentie : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____

SUIVI DES APPRENTISSAGES MAÎTRISÉS – Opérateur ou opératrice de métiers à tisser
(Synthèse du résultat de l'apprentissage après l'évaluation finale) (suite...)

Compétences Modules	Activités	Initiales	Signatures
		Compagnon ou compagne et apprenti ou apprentie	
3. Déceler les causes d'arrêt (chaîne, trame, mécanique, etc.), réparer et remettre le métier en marche	3.1. Réagir aux arrêts de chaîne (y compris les corrections) 3.2. Réagir aux arrêts de trame (y compris les corrections) 3.3. Faire des nœuds 3.4. Remplacer les lamelles 3.5. Repérer les lisses abîmées	3.1. ____ / ____ 3.2. ____ / ____ 3.3. ____ / ____ 3.4. ____ / ____ 3.5. ____ / ____	Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprenti ou apprentie : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____
4. Faire des inspections des produits tissés	4.1. Détecter les défauts dans le produit tissé 4.2. Vérifier la dimension du produit tissé (si applicable)	4.1. ____ / ____ 4.2. ____ / ____	Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprenti ou apprentie : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____
5. Effectuer les entretiens courants	5.1. Nettoyer les métiers (si applicable) 5.2. Faire le nettoyage de l'aire de travail	5.1. ____ / ____ 5.2. ____ / ____	Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de cette compétence. Apprenti ou apprentie : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____

Plan individuel d'apprentissage

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL POUR L'OPÉRATEUR OU L'OPÉRATRICE DE MÉTIERS À TISSER

ENTENTE AVEC EMPLOI-QUÉBEC

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie : _____			N° carnet d'Emploi-Québec : _____		
Titre des compétences	À acquérir	Mise à niveau	Suivi du plan individuel		
1. Alimenter les métiers			Signature du représentant ou de la représentante d'Emploi-Québec Date :		
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers			Signature du représentant ou de la représentante d'Emploi-Québec Date :		
3. Déceler les causes d'arrêt (chaîne, trame, mécanique, etc.), réparer et remettre le métier en marche			Signature du représentant ou de la représentante d'Emploi-Québec Date :		
4. Faire des inspections des produits tissés			Signature du représentant ou de la représentante d'Emploi-Québec Date :		
5. Effectuer les entretiens courants			Signature du représentant ou de la représentante d'Emploi-Québec Date :		
Durée totale de l'apprentissage : _____ semaines			(maximum : 26 semaines)		

Plan individuel d'apprentissage (suite...)

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL POUR L'OPÉRATEUR OU L'OPÉRATRICE DE MÉTIERS À TISSER

ENTENTE AVEC EMPLOI-QUÉBEC (suite...)

Date du début du programme d'apprentissage				
Le compagnon ou la compagne commence les activités d'apprentissage.	Le	e jour de	2	___
Date de l'évaluation BILAN D'ÉTAPE 1				
Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (bilan 1).	Le	e jour de	2	___
Date de l'évaluation BILAN D'ÉTAPE 2				
Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (bilan 2).	Le	e jour de	2	___
Date de l'évaluation finale				
Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (évaluation finale).	Le	e jour de	2	___
Date de fin du programme d'apprentissage				
	Le	e jour de	2	___
Détails pertinents concernant le déroulement de l'apprentissage				
Signatures				Date
Signature de la personne responsable du programme d'apprentissage en milieu de travail de l'entreprise				
(s'engage à respecter, à suivre l'évolution du programme et à soutenir le compagnon ou la compagne)				
Signature du compagnon ou de la compagne responsable du programme d'apprentissage en milieu de travail				
(s'engage à assurer l'encadrement et la formation nécessaires à l'apprenti ou l'apprentie)				
Signature de l'apprenti ou de l'apprentie du programme d'apprentissage en milieu de travail				
(s'engage à respecter les termes et le fonctionnement du programme)				

Renseignements sur l'employeur

À remplir en même temps que le plan individuel d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR (si un deuxième lieu d'apprentissage est prévu)		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR (si un troisième lieu d'apprentissage est prévu)		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon ou de la compagne d'apprentissage		
Entente	Début	Fin